

J'ai pris connaissance de la proposition du code de conduite pour les VAE.

Le tout me semble très bien. Cependant, exiger un vélo et demi entre chaque cycliste me semble beaucoup, particulièrement pour les Rapido et Rapido+.

Robert Ward

En cas de crevaison, le cycliste d'un VAE devra prévoir un mode de retour advenant la complexité ou la durée de la réparation.

De plus, le cycliste devra prouver qu'il a les connaissances requises pour effectuer la réparation d'une crevaison dans un délai qui ne retardera pas indûment le groupe.

L'adhésion au CAA devrait être obligatoire pour les cyclistes utilisant un VAE.

Éventuellement il faudra penser aux règles requises si le groupe inclus des vélos musculaires alors que le chef de peloton roule en VAE.

En accord, en général.

Pour ce qui est De La réparation de la roue arrière, pas facile; être membre du CAA peut être une solution acceptable. J. Paul

J'ai toutefois une préoccupation.

Le cycliste qui roule à la tête d'un groupe mixte sera-t-il maintenir une cadence en harmonie avec les participants ayant un vélo sans assistance?

Une simple réflexion à la suite de commentaires de membres d'autres clubs.

Merci pour votre implication!

Monique Dupuis

Bonjour,

Je crois que le code de conduite, tel que présenté ci-bas, concernant l'intégration des vélos à assistance électrique au sein de notre club est correct et assez complet. J'aimerais cependant attirer votre attention sur 2 points;

A) Seuls les VAE de route sont acceptés dans les groupes Rp et Rp+

Il faudrait peut-être rephraser cet article parce qu'à mon avis, il pourrait être interprété que les VAE ne sont pas acceptés dans les groupes Mollo et Mezzo.

B) Maintenir une distance d'un vélo et demi entre chaque cycliste.

Est-ce que ça veut dire qu'un membre utilisant un VAE dans les groupes Rp et Rp+ ne pourra faire du sillonnage?

Tant qu'à être dans le sujet je pense qu'il faudrait se pencher sur de possibles nouveaux membres roulant avec un VAE. Je crois qu'il n'y aurait aucun problème à intégrer des cyclistes d'expériences provenant d'autres clubs de vélo, avec VAE de route dans les groupes Mezzo et Rapido; ex. du club de vélo de Sherbrooke ou de La Grande Roue de Magog.

Même chose pour les groupes Mollo avec VAE hybride (sans clanche) ou de route. Avec une formation adéquate la venue de ces nouveaux membres ne pourrait qu'être bénéfique pour la pérennité de notre club. Bonne journée,

Daniel Roy

Bonjour,

Merci de nous consulter. Mes commentaires sont les suivants :

Je ne suis pas allée sur le site avant de vous répondre. Je veux d'abord vérifier le point suivant :

Avez-vous l'intention de modifier ce qui était en place à l'effet que seul un membre ayant déjà roulé au sein du Club avec un vélo conventionnel pendant au moins un an (et vraiment roulé et non seulement inscrit) peut rouler avec un VAE au sein du Club?

Pour les autres points, voici mes commentaires :

Si un membre a roulé Rapido pendant plusieurs années au sein du Club, mais a descendu pendant une saison ou deux dans les MZ+ (pour tenter de continuer à rouler avec un VAE) pourra-t-il retourner rouler Rapido s'il achète un VAE?

Pour les dépassements en montées, vous ne voulez pas les permettre, mais accepterez-vous que les gens avec VAE dépassent avant la montée pour se retrouver à l'avant car ils ont la capacité de rouler plus vite. J'ai un peu de réserve sur cette question car s'il y a qu'un seul VAE, c'est pas si mal, mais s'il y a plusieurs VAE dans un groupe, je crains l'aspect sécuritaire de cela. La question qui se pose selon moi est est-ce que les dépassements devraient être autorisés (même sur le plat ou en descente) pour tous les cyclistes d'un groupe (VAE ou non) sauf dans les groupes où on pratique le relais?

Dans les groupes Rapido et Rapido+ vous devriez autoriser seulement les vélos de route (VAE ou conventionnel) sinon cela me semble illogique.

Johanne Mercier

Devrait-on placer tous ceux avec VAE en fin de file.

Si nous permettons aux anciens à revenir avec un VAE, dans quel groupe et on recule de combien d'année

Groupe Rp Rp+ devrait mettre un type de vélo de route (classe 1)

Bonjour

Faire attention concernant les montées.

Dans certain groupe, il y a des personnes qui perdent de la vitesse considérablement dans les montées Alors ils se font dépasser.

Il serait important dans ses cas que les VAE puissent les dépasser aussi.

Nous attendons le groupe en haut de la montée afin de répartir tous ensembles.
